

Point 1

Procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2023 à 20h00 Convoqué le 31/05/2023

Présents : MM Christian MORIN ; Frédéric GENIN ; Damien FERLIN ; Armindo SOARES ; Franck GERBOUD ; Stéphane JOUFFRAY ; Michel DUC MAUGE ; Mmes Isabelle VIGNON ; Fabienne BEGUIN ; Mauricette VALLET ; Rachel D'AGATA ; Maité DUCRET ; Odile GIRBES ; Lucie GUENICHE ; Virginie SECCHI ; Marie-Odile GUIRIMAND

Absents excusés : MM Hervé GONTIER (procuration à Damien FERLIN) ; Jean-Daniel LAFOREST (procuration à Frédéric GENIN) ; Dominique SARTORE (procuration à Isabelle VIGNON) ; Mme Christine LECOMTE (procuration à Fabienne BEGUIN) ; M Jean-Christophe DAUTY (procuration à Marie-Odile GUIRIMAND)

Absents : MM François AROD ; François PINTER

Madame Rachel D'AGATA a été élue secrétaire.

1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du lundi 20 mars 2023

Franck GERBOUD intervient par rapport au point n° 13 concernant les abstentions de l'opposition. Marie-Odile GUIRIMAND intervient disant qu'elle n'est pas d'accord avec ses dires.

Frédéric GENIN précise que le compte rendu rapporte ce qui a été dit et qu'on ne peut pas rajouter à un compte rendu ce qui n'a pas été dit lors du conseil municipal.

Approuvé à l'unanimité

2- Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2024

Frédéric GENIN présente le fonctionnement du tirage au sort pour les jurys d'assises.

Virginie SECCHI et Franck GERBOUD font le tirage au sort puis Damien FERLIN donne les noms dans le registre :

- Page 239 ligne 8 : Mehdi MOKADEM 23/09/1988
- Page 238 ligne 4 : MEY Florent 11/02/1983
- Page 69 ligne 5 : GLENAT Patricia, née le 15/01/1973
- Page 108 ligne 4 : PERRIER Romane, née le 10/04/2001
- Page 34 ligne 8 : CHUILON Luc, né 17/02/1955
- Page 223 ligne 5 : JEANNERET Danielle née 7/11/1946

3- Participation des classes transplantées école Pasteur- délibération

Participation de 11 € par jour et par élèves St Jeannais qui sont allés à Paris (classe CM2) soit 924 €.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

4- Echange foncier BEGUIN Didier-Commune Aire de Vol libre- délibération

Le propriétaire, M BEGUIN Didier, a donné son accord de principe pour l'échange foncier de 3000 m². Les frais sont portés par la commune car c'est elle qui est demandeuse.

Un Copil Vol libre Gaudissart est prévu le jeudi 8 juin 2023 en Mairie ; remarque de Frédéric Genin sur oubli d'inviter François Arod membre du Copil VLG (excuses et un mail lui sera envoyé).

Mme GUIRIMAND demande où est la surface d'envol : celle-ci est en grande partie sur la parcelle échangée avec M. Beguin.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

5- Indemnisation des congés payés non pris en cas de cessation définitive d'activité- délibération

Isabelle VIGNON présente l'indemnisation des congés payés non pris en cas de cessation définitive d'activité. Besoin d'une délibération pour acter le dossier.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

6- Adhésion association CPTS- délibération

La Maison de Santé Royans Vercors met en place l'association de la CPTS avec 130 professionnels de santé. La Mairie soutient la CPTS et besoin d'une délibération pour l'adhésion à l'association. Une AG est prévue début juillet 2023.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

7- Etude avant-projet friche Cluze Phase 1-PVD- délibération

Christian MORIN présente la phase 1 du développement de la friche Cluze, partie piétonne, liaison avec le centre bourg et la collaboration avec l'EPHAD. Projet d'aménagement DAH avec les logements inclusifs et extension du périmètre d'intervention de l'étude à la friche Chuilon.

Lancement de l'étude avec l'agence RACINE.

Projet inclus dans le projet PVD.

Frédéric GENIN intervient pour informer que s'il n'y avait pas eu PVD, pas de financement pour faire cette étude.

Dépenses budget : 25000 € avec 70% de subventions (CVV-CD 26 : 12500€/ Banque des Territoires-PVD : 5000€)

Accord du conseil municipal à l'unanimité

8- Etude pré-opérationnelle habitat- PVD- délibération

Frédéric GENIN présente l'étude dans le cadre de PVD. Cette étude a déjà été votée en Conseil communautaire ; elle porte sur l'habitat privé avec un zoom sur les centres villes des deux bourgs centres PVD.

En mars 2023 votée en conseil communautaire. La Chapelle va la voter en juin 2023

Deux cabinets se sont proposés et un doit être choisi

Coût prévisionnel total de l'opération : 50 000 euros HT avec 75% de subventions (PVD) et cofinancement réparti entre la communauté de communes Royans vercors, La Chapelle en vercors et Saint Jean en Royans (7.7%)

Accord du conseil municipal à l'unanimité

9- Etude schémas directeurs patrimoine immobilier-PVD- délibération

Etude qui est uniquement accès sur les 70 bâtiments publics dont 26 intercommunautaires (11 sur la Chapelle en Vercors et 11 sur St Jean en Royans).

Etude imposée par l'Etat sur les communes PVD avec un zoom sur les deux communes Saint Jean en Royans et La Chapelle en vercors (70% de l'étude) pour un diagnostic précis.

Votée en mars 2023 au Conseil Communautaire et votée à la Chapelle.

Coût prévisionnel total de l'opération : 50 000 euros HT avec 80% de subventions (CD26-CVV 30%/Banque des Territoires-PVD 50%) et cofinancement réparti entre la communauté de communes Royans vercors, La Chapelle en vercors et Saint Jean en Royans (7.7%)

Accord du conseil municipal à l'unanimité

10- Etudes préalables programme rénovation piscine intercommunale La Chapelle en Vercors-PVD- délibération

Etude qui a été actée avec le programme PVD fin mai.

Etude accès sur la rénovation de la piscine intercommunautaire de la Chapelle en Vercors. C'est une étude géotechnique notamment au niveau des problèmes des sols sous la piscine.

Besoin d'une délibération pour que la Mairie puisse donner son accord.

Coût prévisionnel total de l'opération : 22 000 euros HT avec 80% de subventions (CD26-CVV 35%/Banque des Territoires-PVD 45%) et autofinancement CCRV 20%.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

11- Régularisation foncière Vizier Locatelli/Commune- délibération

Damien FERLIN présente la régularisation foncière située en ZA les dodoux.

Le bornage a été payé par la Mairie.

Le notaire attend la délibération pour acter la vente.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

12- Requalification du terrain de hand en un terrain multisports- délibération

Isabelle VIGNON présente le dossier pour la requalification du terrain de hand. Projet de faire un city park avec un revêtement en goudron et la protection pour que les motos ne puissent pas rentrer.

L'accès à l'école maternelle aura toujours la même entrée.

Financement à 50% demandé à l'agence national du sport pour le 26 juin 2023 avec le passage en commission en septembre 2023.

Tout a débuté par une sollicitation d'un jeune qui souhaitait avoir un panier de basket avec une présentation écrite et détaillée de ce projet.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

13- Questions diverses

Christian MORIN remercie Frédéric GENIN car depuis l'absence de Ghislaine (DGS), celui-ci a préparé toutes les délibérations pour ce CM du 5 juin 2023.

Le fonctionnement de la commune est impacté par l'absence de la DGS. Grâce à l'implication des adjoints, la continuité des services se poursuit.

- ⇒ **Conseil municipal juillet 2023** : changement date : ce sera le 3 juillet avec 2 points d'étape importants : pont d'étape du programme Petites Villes de Demain et projet Vol libre Gaudissart avec validation étude de faisabilité et nouveau plan de financement. Le projet Vol Libre aura été présenté en comité technique du FEDER (fond européen de développement régional) fin juin à Marseille et il faut envoyer une délibération valisant le projet au plus tard le 4 juillet 2023.
- ⇒ **Date/organisation Race Across France (RAF) 2023** :
La RAF démarre du dimanche 25 juin au vendredi 30 juin 2023, départ de la course des 500 kms au square du 29 juin. Une réunion technique est prévue et un appel aux bénévoles et aux élus puis ultérieurement sur les réseaux sociaux. Mercredi 21 juin à 18h00, réunion bénévoles / élus cadrage. Les Bénévoles St Jeannais doivent être présents de 9h-24h00 et les bénévoles RAF pour les nuits. La restauration est prise en charge par la commune. Pasta party sur la place de la Mairie.
- ⇒ **Journal municipal juin 2023** :
Le JM va sortir mi-juin, avant la fête de la musique pour annoncer toutes les festivités et la présentation des différents projets. La distribution se fera avec le programme des Mercredis Sur Place (MSP). La fête de la musique est à initiative de l'UCIA et sera prévue sur les quatre places du village.

Levée de séance à 20h58.